



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
séance du Lundi 8 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, huit avril à dix-neuf, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le vingt-sept mars 2024, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents:

Jean-Marc BALARAN (Maire), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETES.

Absents excusés : Christine ROIG, Frédéric ORGUEIL (pouvoir à Flavie PIRON), Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance :

Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	1	8

N°2024-04-21

7.1.3

Vote du Budget primitif 2024 - Budget Principal.

Vu la délibération n° 2023-08-064 du 5 septembre 2023, portant adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'ordonnance n° 2014-1490 du 14 décembre 2014 notamment l'article L.5217-10-4 ;

Vu la transmission de la maquette budgétaire au 27 mars 2024 ;

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le budget est un acte fondamental de la gestion municipale car c'est celui par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Les modalités d'élaboration, de vote et de contrôle sont organisées par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions complétées notamment par la loi d'orientation du 6 février 1992 dite « A.T.R » relative à l'administration Territoriale de la République, le tout codifié dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Monsieur le Maire présente le projet du budget primitif 2024 du budget principal de la commune

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

✓ **ADOpte** le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre comme suit :

Pour la section fonctionnement au niveau du chapitre

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	Prévision 2024
011 : Charges générales	77 602.44 €
012 : Charges de Personnel	88 279.97 €
014 : Atténuation de produits	0,00 €
65 : Charges de Gestion courantes	162 427.26 €
66 : Charges financières	1 300.00 €
042 : Opération d'ordre	6 869,00 €
67 : Charges exceptionnelles	0,00 €
023 : Virement à l'investissement	13 077.79 €
Total des dépenses	349 556.46 €
Recettes de Fonctionnement	Prévision 2024
002 : Excédent reporté	34 735.49 €
13 : Atténuations des Charges (personnel, Sécu)	29 780.65 €
70 : Produits des services	12 348.00 €
73 : Impôts et Taxes	148 033.23 €
74 : Dotations, subventions et Participations	102 246.22 €
75 : Revenus des Immeubles, produits divers	15 885.00 €
76 : Produits financiers	2.87 €
77 : Produits exceptionnels	0,00 €
042 : Opération d'ordre entre sections	6 525.00 €
Total des recettes	349 556.46 €

Pour la section investissement au niveau des opérations

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses d'Investissement	Prévision 2024
106 - Achat de matériel	12 100 €
119 - Travaux sur bâtiments communaux	450.00 €
121 – Travaux de voirie	44 702.16 €
130 – Aménagement espaces publics	4 200.00 €
136 - Plantations	3 000.00 €
137 – Travaux Eglise	188 110,00 €
141 – Révision PLU	27 701.82 €
142 – Aménagement urbanisme	23 682.72 €
143 – Chemins ruraux	2 000.00 €
144 – Constructions Logements	274 215.65 €
Opération Financière	601 342.98 €
Total des dépenses	1 181 505.33 €
Recettes d'Investissement	Prévision 2024
106 - Achat de matériel	0.00 €
119 - Travaux sur bâtiments communaux	0.00 €
121 – Travaux de voirie	9 954.00 €

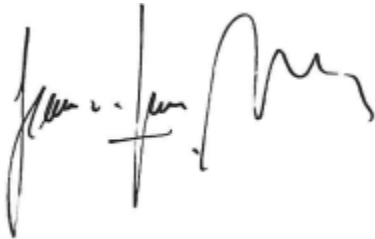
130 – Aménagement espaces publics	0.00 €
136 - Plantations	0.00 €
137 – Travaux Eglise	121 925.30 €
141 – Révision PLU	0,00 €
142 – Aménagement urbanisme	0.00 €
143 – Chemins ruraux	0.00 €
144 – Constructions Logements	76 830.03 €
Opération Financière	972 796.00
Total des recettes	1 181 505.33 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN



La Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS

